



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°10/2025

des délibérations du conseil municipal

Séance du 4 avril 2025

Date de la convocation : 17 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 avril, à 16 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean- Baptiste SALVADORI, Mme. Mattea CASALTA, Mme Dominique MARTINI, Joseph CASANOVA, Dominique VINCENTI.

Membres représentés : Mme. Annonciade CASALTA par Mme. Mattea CASALTA, Erick CASALTA par Jean-Baptiste SALVADORI

Membres absents : Ludovic MARTI, Mme. Marie-Cécile ROSSI, Johann THOUVENOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

Objet : Approbation du budget 2025.

Le Maire expose à l'Assemblée le contenu du budget primitif 2025 en résumant les orientations générales du budget comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 995 853,23 euros/ Recettes de fonctionnement : 995 853,23 euros

Dépenses d'investissement : 555 303,19 euros/ Recettes d'investissement : 555 303,19 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres adopte le budget primitif communal de l'exercice 2025 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	995 853,23	995 853,23
INVESTISSEMENT	555 303,19	555 303,19
TOTAL	1 551 156,42	1 551 156,42

Fait et délibéré les jours et an que dessus

Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme



Le Maire

D. VINCENTI